

départ 14h00

place de la libération

Toutes et Tous en grève et manifestation

le 19 mars

» La Loi de Programmation Militaire votée pour 2023-2030, c'est :

413,3 milliards d'euros qui doivent être consacrés aux armées.

Cela représente 40 % de plus par rapport à la précédente loi de programmation militaire (118 milliards d'euros supplémentaires).

L'effort de défense sera donc porté à **2 % du produit intérieur brut (PIB) entre 2025 et 2027.**

Le 16 février, le gouvernement fait le choix d'augmenter de 3 milliards supplémentaires le budget militaire. Dans le même temps (le 22 février), il demande 10 milliards d'économies à l'ensemble des ministères, dont celui de la Santé, de l'Éducation et de la Fonction Publique.

» Pour les salaires de fonctionnaires, toujours **RIEN**, en 2024 et en 2025, développement de la rémunération dite au mérite avec une nouvelle loi APR qui sera mise au débat au 2^{ème} semestre 2024 (accès parcours rémunération) :

Depuis 2017, l'inflation cumulée s'élève à +20,64 %, l'augmentation du point d'indice dans la même période a été de 5.5 %, soit une perte de 15,14 % de pouvoir d'achat.

Pour les seules années 2023-2024, l'inflation est annoncée à +7.9 % avec seulement 1.5 % d'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023.

Le gouvernement renvoie toujours les employeurs privés à leur responsabilité en matière de pouvoir d'achat. Le ministre serait bien inspiré de montrer l'exemple !!!

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 02/2024 - Ne pas jeter sur la voie publique.

» *La CGT revendique l'augmentation immédiate du point d'indice à 6 euros*

» *La CGT s'oppose à l'instauration d'un « salaire au mérite » pour les fonctionnaires*



**De l'argent, il y en a pour la guerre,
pas pour la vie, pas pour les soins
ni pour l'accompagnement des patients
et des résidents. D'autres choix sont possibles.**

POUR GAGNER, MOBILISONS-NOUS !